

## **Le point sur les Plans de Prévention des Risques Littoraux :**

### **Des cartes des zones de risque submersion marine et érosion finalisées :**

Suite à la tempête Xynthia, des Plans de Prévention des Risques Littoraux (PPRL) sont réalisés sur l'ensemble du littoral de Loire-Atlantique. Leur élaboration est confiée à la Direction Départementale des Territoires et de la Mer, sous l'égide du Préfet.

Ces plans ont pour objectif d'identifier les zones exposées à un risque de submersion marine ou d'érosion puis d'intégrer ces risques dans l'aménagement du territoire.

La première étape de cette démarche est achevée pour le périmètre du PPRL de la Baie de Bourgneuf Nord qui couvre les communes de la Bernerie-en-Retz, Bourgneuf-en-Retz, les Moutiers-en-Retz et Pornic.

Les cartes des zones exposées à la submersion marine (prenant en compte les effets du réchauffement climatique) ainsi que des zones exposées à l'érosion ont été validées et publiées sur le portail internet des services de l'Etat.

Des réunions publiques ont permis de présenter ces cartes aux habitants concernés en février 2015.

### **Quelles traductions concrètes pour les habitants concernés :**

Une fois les zones de risque connues, deux documents sont élaborés :

- un zonage réglementaire, carte qui superpose les différentes zones de risques et les enjeux présents sur le territoire concerné (zones naturelles, zones urbanisées, etc...).
- un règlement, qui définit pour chaque zone identifiée les constructions possibles et les conditions associées ainsi que les modalités d'adaptation des biens existants.

Une première version de ces documents est finalisée. La commune de Bourgneuf en Retz est étroitement associée à ce travail.

Je vous invite à y participer car cette démarche peut vous concerner : le PPRL rendra en effet obligatoires des travaux vis à vis du risque de submersion marine (par exemple la surélévation des tableaux électriques) pour les biens existants en zone submersible.

### **Les suites de la démarche :**

Afin de présenter cette seconde étape (zonage réglementaire et règlement) aux habitants concernés, de nouvelles réunions publiques sont organisées par la DDTM :

- Mardi 13 octobre 2015 - 19 h - salle polyvalente aux Moutiers en Retz.
- Jeudi 15 octobre 2015 - 19 h - Espace Val Saint Martin à Pornic.

**1 Pour plus d'informations et consulter les cartes :** <http://www.loire-atlantique.gouv.fr/Politiques-publiques/Risques-naturels-et-technologiques/Prevention-des-risques-naturels/Plans-Prevention-Risques-Naturels-Previsibles/Les-Plans-de-Prevention-des-Risques-Littoraux-en-Loire-Atlantique/Le-PPRL-Baie-de-Bourgneuf-Nord>

